

L'ADEAF au CIDJ de Paris



Malgré la neige qui a empêché la venue d'une dizaine de classes inscrites, une foule animée de collégiens et de lycéens, plus de 300 personnes, a envahi les allées du CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) lors de la traditionnelle journée « Osez l'Allemagne ». Organisée tous les ans le mardi de la semaine anniversaire du traité franco-allemand, elle coïncidait cette fois exactement avec la date de la signature du traité de l'Élysée et de celle de son successeur, le traité d'Aix-la-Chapelle qu'Angela Merkel et Emmanuel Macron signaient ce même 22 janvier.

Rappelons que la manifestation a pour but d'informer les jeunes, de façon ludique, sur les possibilités d'études, de stages et d'emploi en Allemagne.

Comme le montre le document « Parler allemand, un atout majeur ! », largement distribué aux visiteurs lors de cette journée, ainsi que de nombreuses études, statistiques et brochures accessibles sur le site, l'ADEAF ne manque pas non plus les occasions de mettre en valeur les perspectives professionnelles qui s'ouvrent à ceux qui maîtrisent l'allemand ni d'en faire un argument important dans ses campagnes d'information auprès des élèves et de leurs familles, auprès des responsables de l'Education Nationale voire de l'opinion publique en général, dans l'espoir d'orienter leur choix en faveur de l'apprentissage de l'idiome comptant le plus de locuteurs natifs en Europe. Elle a donc toute sa place à cette manifestation, à côté des autres organismes invités plus spécialisés sur ces questions, que sont l'OFAJ, l'Institut Goethe, Le DAAD, le CIDAL, La CFACI (Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie), l'UFA (Université franco-allemande), pour ne citer que les plus importants.

Tout au long de la journée, diverses animations ont été proposées aux élèves : Quiz sur l'Allemagne, projection d'émissions « Karambolage » en présence d'une journaliste de la chaîne Arte, discussions avec de jeunes « volontaires » allemands et un jeu de piste, habilement agencé, les conduisait vers chacun des stands.

Autour de celui de l'ADEAF, tenu par Françoise Bertrand le matin et Anne Bui l'après-midi, s'est pressé un jeune public composé essentiellement de collégiens, issus, pour la plupart, de classes bilangues et très motivés pour la discipline. Ils ont beaucoup apprécié les autocollants et promis de faire lire à leurs parents les documents d'information proposés par l'association.

Les quelques lycéens présents étaient plus conscients de l'importance de la langue pour leur avenir et avaient déjà, pour la plupart, envisagé un projet d'études incluant leur maîtrise de l'allemand.

L'événement fut aussi pour notre association l'occasion de rencontrer leurs enseignants, une quinzaine environ, et d'échanger sur la situation de la discipline dans les différents établissements. Parmi ceux-ci, certains, anciens adhérents ou au courant de notre existence et soutenant nos actions, ont regretté de ne pas pouvoir, faute de moyens, adhérer ou réadhérer. D'autres se sont montrés très intéressés par nos propositions et ont accueilli positivement, semble-t-il, le bulletin d'adhésion que nous leur avons remis. Une enseignante, par exemple, souhaiterait de l'information et de l'aide pour un projet de travail en tandem entre ses classes et des classes allemandes.

De ces échanges avec les collègues nous tirerons des conclusions en demi-teinte : nous nous sommes entretenus en effet avec des professeurs d'allemand partagés entre satisfaction et inquiétude : satisfaits pour la plupart, de leurs conditions de travail dans des établissements où ils se sentent soutenus par leur hiérarchie et l'ensemble de la communauté scolaire, mais angoissés par les informations récemment communiquées par leurs chefs d'établissement au sujet de nouvelles restrictions des montants de la DHG pour l'an prochain, ainsi que, au niveau lycées, par la question de l'offre d'allemand en LLCE.

Un exemple : dans un collège parisien, un principal, dont le budget se trouve à nouveau rabaissé, envisagerait, pour éviter la concurrence entre les disciplines, de les faire bénéficier à tour de rôle des marges financières disponibles : il pourrait y avoir successivement : une année de la chimie, une année de l'allemand etc.... On se demande, s'agissant d'une discipline comme l'allemand, comment imaginer un travail constructif dans de telles conditions....

Quant au sort de l'enseignement de l'allemand au lycée : les premières informations que l'ADEAF reçoit au sujet de l'offre de spécialité allemand ne seraient pas de nature à rassurer le collègue qui s'inquiétait de savoir quelles actions notre association comptait mener pour améliorer la situation.

Quoi qu'il en soit, ces menaces ne paraissent pas entamer leur détermination à dispenser leur enseignement avec enthousiasme et professionnalisme.

Depuis des années l'enseignement de l'allemand doit lutter contre la multitude d'obstacles qui se dressent sur sa route et parvient à se maintenir contre vents et marées... Espérons que l'impulsion nouvelle donnée par le traité d'Aix La Chapelle sera suivie d'effets, et que, grâce au dynamisme jamais démenti des acteurs du franco-allemand, il parviendra encore à se développer dans les années à venir.

Anne Bui
31/1/2019